
Procès-verbal de la réunion
tenue le 27 août 2019, à compter de 17 h 15
salle Montcalm-Champlain, Hôtel Travelodge

Présences : 118
(Découvreurs : 52)
(Navigateurs : 66)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 10 juin 2019
 5. Rappel des règles de fonctionnement
 6. Dossiers de la présidence
 7. Comité des statuts et règlements
 8. Dossiers secrétariat et trésorerie
 9. Information
 10. Autres sujets
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il présente les membres du comité exécutif en place tout en précisant que Jocelyn Noël est toujours en arrêt de travail. Dans un tout autre ordre d'idées, il rappelle aux déléguées et délégués de ne pas oublier de transmettre leur commande de t-shirts si ce n'est pas fait.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE François Caron agisse comme président d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté y incluant les ajouts suivants :

6. Dossiers de la présidence
 - d) Journal *2 Bords du fleuve* Vol. 23 #1

8. Dossiers secrétariat et trésorerie

e) Agenda. »

Proposeur : Serge Bilodeau

Appuyeur : Yvan Girouard

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 10 juin 2019**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 10 juin 2019 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Maryse Lagueux

Appuyeuse : Renée Veilleux

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Rappel des règles de fonctionnement**

Sylvie Perreault rappelle les règles de fonctionnement pour les procédures aux assemblées délibérantes. Le document résumant le tout est aussi disponible sur le site internet du SEDR-CSQ.

6. **Dossiers de la présidence**

a) **Plan d'action 2019-2020 et tâches**

Martin Hogue explique en détail le projet de plan d'action 2019-2020. Il insiste sur la négociation nationale qui impliquera beaucoup de temps cette année. Il présente également les différents comités, plus particulièrement celui sur les besoins et les ressources financières du SEDR-CSQ. Les tâches des membres du comité exécutif et des conseillers syndicaux sont aussi déposées pour information. (Annexe I)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le plan d'action SEDR-CSQ 2019-2020 tel que présenté. »

Proposeur : Mario Bissonnette

Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

b) **Dépôt retour instances**

-CF des 8 et 9 mai 2019

Martin Hogue résume les points traités lors du Conseil fédéral de mai. Les discussions ont surtout tourné autour de la négociation nationale : stratégies pour l'action et la mobilisation, résultats des groupes de discussion au secondaire, etc. (Annexe II)

-CF des 12, 13 et 14 juin 2019

Lors du Conseil fédéral de mai, les résultats de la 2^e consultation ont été présentés, de même que toutes les demandes non incluses qui sont ressorties des commentaires. Un bilan positif du colloque FSE a également été présenté. (Annexe III)

-CG des 22, 23 et 24 mai 2019

Martin Hogue résume brièvement les sujets amenés au Conseil général de mai. Il a entre autres été question de la sous-traitance, principalement en formation professionnelle, qui cause problème. Martin Hogue mentionne aussi qu'en raison de l'augmentation des coûts de réclamation cette année, les membres doivent s'attendre à une augmentation des primes de leur assurance collective. Il rappelle toutefois que le processus d'appel d'offres est enclenché et que le dossier sera traité cette année. Finalement, plusieurs discussions au Conseil général ont touché l'environnement et les changements climatiques. (Annexe IV)

c) Rappel de la consultation intersectorielle

Martin Hogue rappelle aux déléguées et délégués que la documentation a été remise lors du dernier conseil de déléguées et délégués de secteur en mai ou en juin. Les résultats de la consultation doivent être transmis au SEDR-CSQ d'ici le 12 septembre 2019.

d) Journal 2 Bords du fleuve Vol. 23 #1

Martin Hogue avise les déléguées et délégués que la première édition du bulletin syndical est maintenant disponible et qu'on y retrouve la description des différents comités sur lesquels les membres peuvent siéger. (Annexe V)

7. Comité des statuts et règlements

a) Protocole régissant les conditions d'exercice des membres du C.A. du SEDR-CSQ

Sylvie Perreault explique qu'aucun protocole n'existait afin de baliser les conditions d'exercice des membres du conseil d'administration. Le comité s'est donc basé sur les statuts et règlements pour en bâtir un. Sylvie Perreault présente donc le fruit du travail du comité des statuts et règlements. Une fois que le protocole sera adopté, les membres du conseil d'administration devront le signer et s'y conformer. (Annexe VI)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Protocole régissant les conditions d'exercice des membres du conseil d'administration du SEDR-CSQ tel que présenté. »

Proposeur : Pierre-Yves Grenier

Appuyeur : Gilles Bouchard

-Adoptée à l'unanimité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise que les corrections de pure concordance et les corrections de nature linguistique soient

effectuées sans que le libellé ne leur soit soumis si le conseil d'administration adopte ces corrections. »

Proposeuse : Lucie Gagnon
Appuyeuse : Lucie Desrochers

-Adoptée à l'unanimité-

b) Protocole régissant les conditions d'exercice des membres du C.E. du SEDR-CSQ libérés à temps plein

Sylvie Perreault présente la mise à jour du protocole régissant les conditions d'exercice des membres du comité exécutif.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Protocole régissant les conditions d'exercice des membres du comité exécutif du SEDR-CSQ libérés à temps plein tel que présenté. » (Annexe VII)

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à l'unanimité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise que les corrections de pure concordance et les corrections de nature linguistique soient effectuées sans que le libellé ne leur soit soumis si le conseil d'administration adopte ces corrections. »

Proposeuse : Claudie-Anne Vanier
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

8. Dossiers secrétariat et trésorerie

a) Représentation des déléguées et délégués et formulaire de nomination

Manon Castonguay rappelle l'importance de procéder rapidement à la nomination des déléguées et délégués, puisqu'un conseil de déléguées et délégués de secteur est déjà prévu la semaine prochaine, autant pour les Navigateurs que pour les Découvreurs. Elle explique aussi que dans les statuts et règlements du SEDR-CSQ, rien ne permet d'inscrire tous les enseignants sur la liste des déléguées et délégués pour procéder par rotation. Elle insiste sur le fait qu'il est beaucoup plus simple de faire le suivi des dossiers avec des délégués officiels qui assistent à la majorité des réunions, surtout dans un contexte de négociation nationale.

Le document de consignation pour la liste des délégués et déléguées a déjà été envoyé dans les écoles la semaine dernière. Manon Castonguay informe les déléguées et délégués d'utiliser le code d'utilisateur de l'an dernier pour avoir accès à l'Extranet du SEDR-CSQ; pour les nouveaux, le code sera transmis à la mi-septembre.

b) Allocation CD

Afin de susciter la participation des déléguées et délégués aux réunions du conseil des déléguées et délégués, Manon Castonguay explique la procédure établie concernant la compensation en termes de libérations syndicales, et ce, en fonction des présences auxdites réunions. Il s'agit de compenser à raison d'une demi-journée pour deux présences aux réunions du conseil des déléguées et délégués. Elle précise les règles pour chacune des commissions scolaires. À la CSDN, les libérations ne peuvent être prises les lundis et les vendredis. C'est aussi le cas à la CSDD, mais en plus, la journée de compensation ne peut être rattachée à une longue fin de semaine. La CSDD accepte toutefois que les libérations syndicales soient utilisées afin de constituer une semaine complète de congé pour partir en voyage. À noter que les présences accumulées peuvent être prises jusqu'au 30 juin de l'année scolaire suivante : le solde peut être vérifié en communiquant avec le personnel au bureau.

c) Formulaire de dépenses

Manon Castonguay explique, au bénéfice des nouvelles personnes déléguées, la façon de calculer le kilométrage excédentaire (0,53\$/km ou 0,63\$/km si covoiturage) qui est payé aux déléguées et délégués lors des réunions ainsi que les frais de gardiennage. Elle précise également les modalités qui permettent le remboursement des frais de garde d'enfants (7 \$/heure). Elle insiste sur l'importance d'indiquer la date et de signer la demande de remboursement. Le formulaire est toujours disponible à la table d'accueil.

Manon Castonguay en profite également pour présenter le formulaire de demande de remboursement pour les frais de déplacement et de séjour. Celui-ci est disponible en format Excel sur le site Internet du SEDR-CSQ. Elle insiste sur l'importance d'indiquer les heures de début et de fin des activités ouvrant droit à des remboursements. Il s'agit de détails importants afin d'être conforme à la politique en vigueur au SEDR-CSQ. Ainsi, sans lesdites indications, il devient impossible de déterminer si l'enseignante ou l'enseignant qui participe à un comité ou à une instance a notamment droit à un remboursement d'un *per diem* pour un repas. Il est également essentiel de signer le formulaire.

d) Allergies alimentaires

Manon Castonguay invite les déléguées et délégués souffrant d'allergies alimentaires à lui en faire part à la fin de la rencontre dans le but d'en informer les traiteurs.

e) Agenda

Manon Castonguay informe les déléguées et délégués qu'en date d'aujourd'hui, il ne reste qu'une vingtaine d'agendas du primaire disponibles et aucun du secondaire. La commande a été faite en fonction des informations recueillies pour chaque école l'an dernier. Malgré les nombreuses relances faites jusqu'à la fin juin, plusieurs demandes nous arrivent en ce début d'année. Un nombre important d'exemplaires supplémentaires avait été prévu, mais nous voulions éviter le gaspillage comme il y en a eu l'an dernier, alors le stock est presque totalement écoulé. Manon Castonguay demande aux déléguées et délégués de renvoyer les agendas en surplus au bureau du SEDR-CSQ.

Des enseignants nous ont également mentionné que certaines erreurs s'étaient glissées dans les agendas. Le SEDR-CSQ enverra un communiqué à ce sujet d'ici la fin de la semaine, mais Manon Castonguay énumère les coquilles aux déléguées et délégués. Au

primaire, il faut corriger les dates aux pages 182-183 et inscrire « 25 au 29 mai » et non « 27 au 31 mai ». Au secondaire, la même erreur s'est glissée aux pages 184-185. De plus, il manque la semaine du 4 au 8 novembre dans l'agenda.

9. Information

a) **Calendrier des réunions du conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ et des secteurs**

Dépôt du calendrier provisoire des réunions du conseil des déléguées et délégués pour l'année 2019-2020. Martin Hogue explique que ces dates peuvent être changées. Il précise également que cette année, deux rencontres auront lieu en décembre : celle du 17 décembre sera uniquement festive, sans ordre du jour. (Annexe VIII)

b) **Sessions de préparation à la retraite**

Martin Hogue informe les déléguées et délégués que les formations pour la préparation à la retraite données par l'AREQ CSQ se tiendront en novembre et en avril. Un formulaire d'inscription est imprimé à cet effet. (Annexe IX)

c) **Dépêche FSE**

Dépôt.

10. Autre sujet

Aucun point traité.

11. Parole aux vice-présidences

Secteur des Navigateurs

a) **Poste à combler au CA**

Eric Couture rappelle simplement qu'en raison de l'absence prolongée de David Baillargeon, qui enseigne présentement en Colombie, un poste est disponible au conseil d'administration (secondaire Navigateurs). Les élections auront lieu au conseil de déléguées et délégués du 3 septembre 2019.

b) **Points pour le CD de la semaine prochaine**

Eric Couture présente à l'écran l'ordre du jour provisoire pour le CD au secteur des Navigateurs du 3 septembre 2019. Il demande aux déléguées et délégués de communiquer directement avec lui par courriel s'ils ont des nouveaux points à ajouter.

Secteur des Découvreurs

a) Consultation calendrier scolaire

Frédéric Renaud rappelle aux déléguées et délégués qu'ils ont jusqu'au 29 août 2019 pour compléter la consultation sur le calendrier scolaire.

Levée de l'assemblée à 19 h.

MARTIN HOGUE,
Président par intérim

MANON CASTONGUAY,
secrétaire-trésorière par intérim